

DÉCISION N° 2025-15 PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE A MADAME MELANIE SEBA

Le Directeur Général du Crous de l'académie de Versailles,

Vu le code des relations entre le public et l'administration, et notamment les articles L221-2 à L221-7 ;

Vu le décret n° 2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires ;

Vu l'article 10 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le code de l'éducation, et notamment l'article R 822-13 ;

Vu l'arrêté du 25 juillet 2013 modifié fixant les modalités d'accréditation des ordonnateurs auprès des comptables publics assignataires ;

Vu l'arrêté de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en date du 23/04/2024 portant nomination de Monsieur Emmanuel PARISIS dans l'emploi de directeur général du centre régional des œuvres universitaires et scolaires (Crous) de Versailles à compter du 1er mai 2024.

DÉCIDE

Article 1er :

Madame Mélanie SEBA, Responsable du service paie et carrière, est habilitée à signer, les actes et documents relevant du fonctionnement interne de la gestion de la paye des personnels suivants :

- Les décisions relatives à la gestion administrative et à la rémunération des agents du Crous de Versailles,
- Les états d'après-paie des agents du Crous de Versailles.

Article 2 : La présente délégation prend effet à compter de sa date de publication.

Fait à Versailles, le

Le Directeur général du Crous de l'académie de Versailles,

Signé électroniquement par : Emmanuel PARISIS
Date de signature : 27/10/2025
Qualité : Le Directeur Général du CROUS de l'académie de Versailles



M. Emmanuel PARISIS

Publiée le : 03/11/2025